

Les Poètes de la Cité

Procès-verbal de la 21^{ème} Assemblée générale
(samedi 23 novembre 2019 à 14h30)

Présents : Linda Stroun, Dominique Vallée, Régina Joye, Yann Cherelle, Aline Dedeyan, Galliano Perut, Albert Anor, Brigitte Franck, Jean-Martin Tchaptchet, Giovanni Errichelli, Blurette Staeger

Excusés : Francette Penaud, Loris Vincent, Rémi Mogenet, Emilie Bilmann

Absents : Bakary Bamba Jr, Yacinthe Reich, Roger Chanez, Colette Giauque, Denis-Pierre Meyer, Nitza Shall

0. APPROBATION DE L'OdJ

L'OdJ est approuvé à l'unanimité des membres présents (11).

Divers à ajouter : Se feront en tour de table

1. Approbation du PV de l'AGO du 24 novembre 2018

Le PV de l'AGO du 24 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités du Président

L'assemblée remercie par des acclamations le président Rémi Mogenet pour son rapport d'activités, lu par Giovanni.

3. Rapport financier du trésorier

Le trésorier lit le rapport de l'exercice 2019 et nous présente le budget de fonctionnement 2020 (documents remis aux membres présents).

4. Rapport de la vérificatrice aux comptes

Régina Joye recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et elle remercie chaleureusement Giovanni pour le travail méticuleux effectué.

5. Décharge aux organes du Comité pour leur gestion

L'assemblée donne décharge au Comité pour les comptes 2019, à l'unanimité.

6. Election du Comité 2020

Blurette Staeger et Rémi Mogenet ne se représentent pas.

Giovanni Errichelli se représente pour la trésorerie.

Jean-Martin Tchaptchet se propose en tant que président ad-intérim

Brigitte Franck se propose en qualité de secrétaire.

Le nouveau Comité 2019-2020 est élu à l'unanimité.

7. Election du vérificateur aux comptes 2020

Régina Joye se propose à nouveau et elle est élue à l'unanimité, sous acclamations.

8. Agenda des activités 2020

L'agenda est discuté puis approuvé à l'unanimité (version définitive en annexe).

9. Repas de fin d'année

Linda Stroun nous enverra le nom du restaurant italien à la rue de l'Athénée où l'on se retrouvera le 14 décembre 2019 à 12h.

10. Questions et divers.

1. Les cotisations pour 2020 restent fixées à CHF 60.- ;
2. L'assemblée demande une révision du point des statuts concernant les tâches du Président ;
3. Albert propose de regarder pour une subvention SIG et contactera un comédien-musicien pour le récital du printemps ;
4. Il est demandé d'organiser à nouveau un concours de poésie ;
5. Aline se renseigne auprès du CAGI pour réaliser notre récital d'automne (le 24 octobre) à la Pastorale, comme à l'automne 2017.
6. Jean-Martin se renseigne pour une subvention de l'OMM, contre un récital sur le thème du climat ;
7. Il est demandé, qu'à chaque réunion où nous lisons un ou des poèmes, à ce que chacun de nous les imprime en plusieurs exemplaires pour que les participants puissent ensuite les relire à leur guise.
8. Il est demandé que l'écho de plumes soit édité aussi sur papier. Jean-Martin attire notre attention sur le fait que chaque poète peut demander à l'association Pro-littéris un ISSM (ce qui nous permet de toucher des droits d'auteurs).
9. Nous continuerons à recevoir les informations par mails en ce qui concerne toute activité proposée par un membre (ateliers d'écriture et autres rencontres) en dehors des activités agendées officiellement.
10. Pour le 6ème écho des plumes à venir cet été, les textes, poèmes et photos sont à envoyer à Giovanni, entre juin et mi-juillet 2020.

L'assemblée est levée à 16h30
(PV : Blulette).